

**GAUSSIN SA**  
**Société anonyme à Conseil d'administration**  
**au capital de 9.415.228 euros**  
**Siège social : 11, Rue du 47<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie**  
**70400 HÉRICOURT**  
**676.250.038 RCS VESOUL**

---

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**

**30 SEPTEMBRE 2013**

**RAPPORT DE GESTION CONTENANT**  
**LES MENTIONS RELATIVES AU GROUPE**

**COMPTES CONSOLIDÉS ET SOCIAUX**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012**

**A. RAPPORT ANNUEL**

**COMPTES CONSOLIDÉS**

**I. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE GAUSSIN**

Bien que le groupe GAUSSIN n'atteigne pas les seuils prévus à l'article R.233-16 du Code de commerce, à savoir :

- total du bilan : 15 millions d'euros,
- montant net du chiffre d'affaires : 30 millions d'euros,
- effectif moyen : 250 salariés,

il établit des comptes consolidés pour répondre aux obligations liées à sa cotation sur Alternext. Le périmètre et les méthodes de consolidation, retenus en fonction des critères d'usage, suivant que les filiales sont soit sous contrôle exclusif, soit sous contrôle conjoint, soit sous influence notable, sont les suivants :

société mère consolidante		critères de consolidation				
		contrôle exclusif		intégration globale		
		contrôle conjoint		intégration proportionnelle		
		influence notable		mise en équivalence		
<b>GAUSSIN SA</b>						
<i>GAUSSIN SA détient</i>	<b>99,99%</b>	<b>EVENT</b>			intégration globale	
		<i>EVENT détient</i>	<b>26,98%</b>	<b>LEADERLEASE</b>	(1)	intégration globale
		<i>EVENT détient</i>	<b>49,00%</b>	<b>BATTERIE MOBILE</b>		intégration proportionnelle
<i>GAUSSIN SA détient</i>	<b>29,06%</b>	<b>LEADERLEASE</b>		(1)	intégration globale	
		<i>LEADERLEASE détient</i>	<b>99,90%</b>	<b>SCI HALL 7</b>		intégration globale
		<i>LEADERLEASE détient</i>	<b>99,90%</b>	<b>SCI HALL 8</b>		intégration globale
		<i>LEADERLEASE détient</i>	<b>99,90%</b>	<b>SCI HALL 9</b>		intégration globale
		<i>LEADERLEASE détient</i>	<b>99,90%</b>	<b>SCI LA CLAICHIERE</b>	(2)	intégration globale
		<i>LEADERLEASE détient</i>	<b>99,90%</b>	<b>SCI DES GRANDS VERGERS</b>		intégration globale
		<i>LEADERLEASE détient</i>	<b>99,90%</b>	<b>SCI HALL 5</b>	(2)	intégration globale
		<i>LEADERLEASE détient</i>	<b>99,90%</b>	<b>SCI HALL 6</b>	(2)	intégration globale
<i>GAUSSIN SA détient</i>	<b>100,00%</b>	<b>DOCK IT PORT EQUIPMENT</b>			intégration globale	
		<i>DOCK IT P.E. détient</i>	<b>22,71%</b>	<b>LEADERLEASE</b>	(1)	intégration globale
<i>GAUSSIN SA détient</i>	<b>44,16%</b>	<b>METALLIANCE</b>			mise en équivalence	
		<i>METALLIANCE détient</i>	<b>99,99%</b>	<b>TRIANGLE SERVICES INDUSTRIES</b>		mise en équivalence
		<i>METALLIANCE détient</i>	<b>51,00%</b>	<b>SOFIMMOB</b>		mise en équivalence
<i>GAUSSIN SA détient</i>	<b>49,00%</b>	<b>GAUSSIN MIDDLE EAST</b>		(3)		

(1) Le capital de la société LEADERLEASE est, au sein du groupe, détenu par les sociétés GAUSSIN SA, EVENT et DOCK IT PORT EQUIPMENT

(2) Les locaux industriels dont les SCI HALL 5 et HALL 6 étaient propriétaires ont été vendus à une société extérieure au groupe GAUSSIN le 12 septembre 2012. Ces 2 SCI, désormais sans objet social, seront dissoutes par anticipation dans les prochains mois.

(3) GAUSSIN MIDDLE EAST, société incluse dans le périmètre de consolidation et consolidée suivant la méthode de la mise en équivalence aux 31 décembre 2009 et 30 juin 2010. Cette société a été sortie dudit périmètre au 31 décembre 2010, l'actionnaire principal, la société DUBAÏ INVESTMENTS n'ayant pas produit une information financière suffisamment fiable.

L'activité de chacune des sociétés mentionnée au périmètre de consolidation est rappelée succinctement ci-après :

## GAUSSIN SA

Société consolidante, entreprise industrielle dont l'activité historique est constituée par la fabrication et la vente de véhicules de manutention de biens lourds et volumineux (automoteurs, remorques industrielles) fabriqués à demande en fonction de cahiers des charges spécifiques à chaque client. Cette activité à la demande est désignée « MTO - Made To Order » dans le présent rapport.

Une nouvelle activité de moyenne série portant sur la fabrication de véhicules de manutention portuaire de containers maritimes désigné sous l'appellation « ATT Automotive Terminal Trailer », après plusieurs années consacrées à la recherche, à la qualification industrielle et à l'industrialisation, est arrivée à son aboutissement, par la conclusion d'une première commande de 48 véhicules au cours du deuxième semestre 2012, suivie de deux autres commandes portant sur 90 véhicules au cours du premier semestre 2013.

## EVENT

Société exclusivement orientée vers la recherche développement, qui fournit à GAUSSIN SA une force d'innovation permanente pour le développement de nouveaux véhicules, la protection

du savoir-faire et le dépôt de nombreux brevets. Cette filiale a été prépondérante dans la phase de création et de développement du programme « ATT ».

Au cours du premier semestre 2012, EVENT a pris une participation de 49% dans la société BATTERIE MOBILE, dont l'activité porte sur la recherche et le développement de motorisations électriques ou hybrides, en partenariat avec le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA), pouvant soit compléter, soit substituer l'offre des motorisations thermiques proposée par GAUSSIN sur les véhicules ATT.

#### ● LEADERLEASE

Société ayant pour objet :

- La gestion d'un parc foncier détenu par ses filiales **SCI La Claichière, SCI Grands Vergers, SCI Hall 5, SCI Hall 6, SCI Hall 7, SCI Hall 8 et SCI Hall 9bis**. Ce parc contient les bâtiments industriels occupés par GAUSSIN SA et EVENT à Héricourt. Au cours du second semestre 2012, le groupe a procédé le 12 septembre 2012 à la cession de locaux industriels détenus par les SCI Hall 5 et Hall 6, et le 20 décembre 2012 à la cession du bien immobilier possédé par la SCI La Claichière.
- Le portage locatif, auprès des clients du Groupe, des véhicules construits par GAUSSIN. Cette dernière activité, au jour du présent rapport, demeure au stade de la réflexion quant au modèle de financement à adopter.

#### ● DOCK IT PORT EQUIPMENT

Société dénommée **GAUSSIN ASIA** lors de sa constitution, filiale à 100% de GAUSSIN SA, de droit singapourien, créée en mai 2010 comme tête de pont du développement commercial du programme « ATT » en Asie.

#### ● METALLIANCE

Société industrielle établie à Saint-Vallier en Saône et Loire, avec laquelle GAUSSIN a établi une collaboration industrielle dans le domaine de la fabrication d'éléments entrant dans les automoteurs construits par GAUSSIN SA.

Les échanges industriels et commerciaux entre le groupe GAUSSIN et METALLIANCE se font aux conditions d'usage du marché et l'information financière porte exclusivement sur le montant des échanges facturés entre entreprises liées.

#### ● BATTERIE MOBILE

Il a été constitué le 18 avril 2012 une Société par Actions Simplifiée dénommée BATTERIE MOBILE, entre deux associés ayant pour activité principale la recherche-développement. Ces deux associés sont :

- la société EVENT (filiale à 99,99% de GAUSSIN SA)
- la société MILESTONE FACTORY (société de droit suisse détenue à 100% par la société MY FAMILY OFFICE - MFO).

Les participations respectives au capital fixé à 1.000.000 euros et libéré pour moitié sont de :

- 49% pour EVENT
- 51% pour MILESTONE FACTORY.

BATTERIE MOBILE a pour objet la recherche, le développement et la réalisation de moteurs électriques pour véhicules lourds, reposant sur les techniques des batteries ou de la pile à combustible, et en particulier le développement en partenariat avec le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA) d'un concept de motorisation hybride du véhicule portuaire ATT.

Les statuts de BATTERIE MOBILE prévoyant que l'ensemble des décisions soient prises d'un commun accord entre MILESTONE FACTORY et EVENT et en l'absence de tout autre document contractuel entre les parties, BATTERIE MOBILE fait l'objet d'une intégration proportionnelle au 31 décembre 2012.

#### ● GAUSSIN MIDDLE EAST

Participation minoritaire de GAUSSIN SA, incluse dans le périmètre de consolidation et consolidée suivant la méthode de la mise en équivalence aux 31 décembre 2009 et 30 juin 2010, cette société a été sortie dudit périmètre au 31 décembre 2010, l'actionnaire principal, la société DUBAÏ INVESTMENTS n'ayant pas produit une information financière suffisamment fiable.

Une information spécifique relative au litige entre GAUSSIN SA et DUBAÏ INVESTMENTS est développée au § « Risques sur les litiges ».

## II. ACTIVITÉ DU GROUPE DURANT L'EXERCICE ÉCOULÉ

### Activité industrielle et commerciale

L'activité du groupe GAUSSIN durant l'exercice 2012 a été consacrée, outre le maintien de l'activité historique MTO, à l'aboutissement de la commercialisation du véhicule ATT dans sa version industrialisée, référencée ATT-V4.

Dans les derniers mois de l'exercice 2011, l'opérateur portuaire marocain APM TANGER avait manifesté son souhait d'équiper sa flotte de véhicules de manutention de containers avec des ATT. Une première étape consistant à équiper ce client potentiel d'une flotte de 9 ATT de démonstration s'est déroulée durant les premiers mois de 2012.

Après la mise à disposition des démonstrateurs, il restait à lever plusieurs contraintes techniques particulières à l'opérateur, à démontrer les critères favorables en matière d'économies et de retour sur investissement, et donner au client toutes les assurances sur la compétence et la disponibilité des équipes techniques GAUSSIN.

Au terme d'une mobilisation totale des équipes techniques du groupe GAUSSIN, APM TANGER a conclu en septembre 2012 une première commande de 48 véhicules ATT livrables en 2013.

La mobilisation des équipes techniques nécessaire à cette première réussite commerciale a eu pour conséquence une réduction des ressources dévolues à l'activité historique MTO qui reste cependant une activité essentielle du groupe, car constituant un vivier d'idées nouvelles.

L'activité historique MTO a enregistré en 2012, au travers de la filiale EVENT, un accroissement particulier lié aux accords de collaboration avec le CEA, par la fourniture d'un automateur automatique multidirectionnel. L'accroissement du chiffre d'affaires de l'activité MTO proche de 100% entre les exercices 2011 et 2012 est principalement issu de de la fourniture de cet équipement.

### Réorganisation industrielle

Pour organiser la production de son véhicule « ATT », en limitant l'investissement productif et en disposant de la souplesse de production propre à la sous-traitance, le groupe GAUSSIN avait conclu en date du 15 décembre 2009, avec la société EPD SINGAPORE Manufacturing (EPD), dont le siège social est à Singapour, deux accords relatifs à la production industrielle dudit véhicule «ATT».

Ces accords contenaient l'ensemble des conditions de cession de licence exclusive de fabrication des véhicules ATT, notamment les moyens mis en œuvre par EPD pour fabriquer les ATT par la construction d'une usine en Chine.

Au 31 décembre 2011, il avait été précisé que les conditions d'exécution des accords précités, liées notamment aux volumes de production envisagés n'avaient pas pu être satisfaites compte tenu des retards enregistrés par chacune des parties.

Au cours du premier semestre 2012, les deux signataires ont entrepris de concilier leurs intérêts respectifs et, dans une perspective opérationnelle préventive, de réaménager et d'ajuster leur partenariat commun aux contraintes industrielles et commerciales rencontrées.

En date du 15 octobre 2012, les sociétés GAUSSIN SA et EPD SINGAPORE Manufacturing ont mis un terme définitif à leurs accords, chacune des parties étant libérée de ses engagements, GAUSSIN SA recouvrant, pour ce qui la concerne, l'entière maîtrise de ses droits de fabrication et de propriété intellectuelle.

Comme conséquence de ce qui précède, le groupe GAUSSIN a procédé à la réorganisation de la production industrielle de l'ATT en créant, dans son usine d'Héricourt une ligne d'approvisionnements en flux tendus, et deux lignes de montage, la première dédiée à la fabrication de la chaîne de traction (Power-Pack), la seconde dédiée à l'assemblage du châssis-cabine. Ces lignes d'approvisionnement et de montage ont été totalement opérationnelles au mois de mars 2013, soit cinq mois après la rupture des accords précités.

Hormis la mise en œuvre des outils de production, le groupe GAUSSIN a retravaillé ses sources d'achats et sous-traitance dans un objectif d'optimisation de la qualité, des délais et des prix.

### III. PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

#### Méthode de présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés au 31 décembre 2012 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Conformément aux dispositions du règlement 99-02, l'information comparative est donnée au titre du bilan et du compte de résultat consolidé aux 31 décembre 2011 et 31 décembre 2012.

## Compte de résultat consolidé

Le compte de résultat consolidé comparé 2012/2011 est le suivant :

### Compte de résultat

En K€	31/12/2012	31/12/2011
Chiffre d'affaires	4 315	2 252
Autres produits d'exploitation	4 582	4 661
Achats consommés et autres charges externes	-10 340	-7 732
Charges de personnel	-3 083	-2 399
Autres charges d'exploitation	-121	-131
Impôts et taxes	-128	-95
Dotations aux amortissements et aux provisions	-6 328	-1 368
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-11 103</b>	<b>-4 812</b>
Charges et produits financiers	-200	-839
Quote-part de résultats sur opérations en commun		
<b>Résultat courant des entreprises intégrées</b>	<b>-11 303</b>	<b>-5 651</b>
Charges et produits exceptionnels	-5 176	-750
Impôts sur les résultats	-61	-1 009
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>-16 540</b>	<b>-7 410</b>
Quote-part dans les résultats sociétés mises en équivalen	114	281
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-102	-116
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>-16 528</b>	<b>-7 245</b>
Intérêts minoritaires	-191	-180
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>-16 337</b>	<b>-7 065</b>
Résultat par action (en euros)	-2,42	-1,67
Résultat dilué par action (en euros)	-2,42	-1,67

Les variations des principaux postes entre 2011 et 2012 sont les suivantes :

→ **résultat d'ensemble consolidé et résultat net part du groupe**

Au 31 décembre 2012, le résultat d'ensemble consolidé est déficitaire pour un montant de 16.528 K€. Le résultat net part du groupe est déficitaire pour un montant de 16.337 K€.

Au 31 décembre 2011, ces mêmes résultats étaient respectivement déficitaires de 7.245 K€ et 7.065 K€.

→ **produits d'exploitation**

Au cours de l'exercice 2012, les produits d'exploitation consolidés, constitués du chiffre d'affaires et des autres produits d'exploitation, se sont élevés à 8.897 K€ contre 6.913 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 4.315 K€ contre 2.252 K€ pour 2011.

Les autres produits d'exploitation, soit 4.582 K€ au 31 décembre 2012, sont constitués de :

- production stockée pour 314 K€,
- production immobilisée pour 172 K€ (fabrication d'un démonstrateur ATT pour les salons),
- subvention, reprises de provisions et transferts de charges pour 152 K€,
- autres produits pour 3.944 K€. Cette somme inclut notamment un crédit-impôt recherche (CIR) pour un montant de 3.936 K€ ventilé en 1.697 K€ (intégration 100% CIR EVENT) et 2.239 K€ (intégration 49% CIR BATTERIE MOBILE).

→ **activité produite**

L'activité produite est constituée par la somme du chiffre d'affaires réalisé soit 4.315 K€, de la production stockée, soit 314 K€ et de la production immobilisée, soit 172 K€. Ces trois éléments représentent un total de 4.801 K€ au titre de l'exercice 2012.

→ **charges d'exploitation - coûts de production**

Les coûts de production sont représentés par les achats consommés entrant dans la production industrielle. Ce sont les achats de matières premières, pièces primaires, et les variations de stocks. Au 31 décembre 2012, ces coûts s'élèvent à 3.027 K€. Les amortissements relatifs aux investissements de production ainsi que les coûts de commercialisation sont peu significatifs et ne sont pas retenus.

Toutefois, les coûts de transport sur achats, analysés au paragraphe « autres achats et charges externes », s'élèvent à 358 K€.

→ **marge opérationnelle**

La marge opérationnelle est constituée par la différence entre l'activité produite et les coûts liés à la fabrication.

Au 31 décembre 2012, la marge opérationnelle s'élève à 1.774 K€ (4.801 K€ - 3.027 K€).



#### → autres achats et charges externes

Les achats et charges externes se sont accrus, à période comparable, de 4.640 K€. Cet accroissement appelle les observations suivantes en précisant les augmentations les plus significatives, à savoir :

- Facturation à BATTERIE MOBILE par le CEA des tâches réalisées en 2012, relatives aux développements des motorisations électriques ou hybrides, pour un montant total de 5.711 K€, intégralement comptabilisée en charge. La quote-part consolidée (49%) représente 2.798 K€.
- Travaux relatifs à des compléments d'expérimentation sur les véhicules ATT comptabilisés en charge chez EVENT pour 145 K€. Ces travaux de même nature avaient été immobilisés lors des exercices précédents.
- Accroissement des honoraires de conseils relatifs principalement à l'aboutissement des contentieux EPD et DII ainsi qu'aux opérations sur le marché et aux coûts de prise et maintenance de brevets, pour un montant de 655 K€,
- Accroissement des frais de publicité et de salons pour un montant de 368 K€,
- Accroissement des coûts de transport sur achats et ventes pour un montant de 348 K€,
- Accroissement des frais de missions relatifs aux coûts de déploiement des véhicules ATT auprès du client APM TANGER pour un montant de 104 K€.

#### → masse salariale

La masse salariale s'est élevée à 3.083 K€ en 2012 contre 2.399 K€ en 2011. L'accroissement de 684 K€ correspond notamment au règlement des charges sociales sur le plan d'attribution d'actions gratuites et au renforcement des capacités des services achats et administration des ventes .

#### → dotation aux amortissements

Les dotations aux amortissements comparées entre l'exercice 2012 et l'exercice 2011 se sont accrues de 2.164 K€, pour s'établir à 3.429 K€ en 2012 contre 1.265 K€ en 2011. Cet accroissement est dû principalement aux éléments suivants, enregistrés dans la filiale EVENT :

- EVENT a construit de 2008 à 2012, pour les besoins de sa recherche-développement, 4 prototypes « ATT » portés en immobilisations pour une valeur brute totale de 3.715 K€ (après élimination des marges inter-groupe).
- Parmi ces véhicules, 2 prototypes ont été portés en immobilisation en cours au 31 décembre 2011 pour 1.312 K€ (valeur comptes consolidés) et mis en service le 1<sup>er</sup> avril 2012.
- Les prototypes dont il s'agit sont référencés ATT-V1 à ATT-V3 et les différents travaux effectués sur ces véhicules ont permis d'aboutir à la version industrialisée et commercialisée ATT-V4.
- Au 31 décembre 2012, il a été constaté que ces véhicules, en retrait technique par rapport à la version industrialisée ATT-V4, ne pourraient plus être utilisés pour les développements futurs.
- Comme conséquence de ce qui précède, le plan d'amortissements de ces prototypes a été accéléré pour ramener leur valeur nette comptable à zéro au 31 décembre 2012, soit une augmentation de l'amortissement annuel de 1.919 K€.

→ **dotations aux provisions d'exploitation (actif circulant)**

Les dotations aux provisions d'exploitation comparées entre l'exercice 2012 et l'exercice 2011 se sont accrues de 85 K€ pour s'établir à 113K€ en 2012 contre 28 K€ en 2011. Au cours de l'exercice 2012, les dotations aux provisions d'exploitation concernent 1 client douteux (38 K€) et un dépôt de garantie (74 K€).

→ **dotations aux provisions d'exploitation (provisions pour risques et charges)**

Au 31 décembre 2012, des provisions pour risques fiscaux ont été comptabilisées à hauteur de 533 K€ sur le CIR 2012 (afin d'intégrer les chefs de redressements reçus sur les CIR 2009 à 2011) et des provisions pour pertes sur contrat pour 2 165 K€ correspondant aux estimations de pertes sur les contrats en cours à la clôture.

→ **résultat financier**

La variation du résultat financier d'une charge nette de 839 K€ en 2011 à une charge financière nette de 200 K€ en 2012 s'explique principalement par une charge nette en 2011 sur les valeurs mobilières de placement à hauteur de 503 K€ (titres Gaussin).

→ **résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel de 2012 s'élevant à -5 176 K€ comprend principalement :

- le coût (-2 230 K€) lié à l'accord transactionnel relatif aux conditions de sous-traitance industrielle,
- la plus-value réalisée sur les ventes de bâtiments des halls 5 et 6 (290 K€),
- les coûts (-2 120 K€) liés aux véhicules de démonstration qui seront finalement vendus à APM Tanger en 2013 (coûts de mise aux normes V4 dont 1 324 K€ de provisions et 133 K€ de coûts encourus et une provision pour dépréciation des stocks de 663 K€),
- la dotation pour provision pour risques fiscaux (-922 K€) .

Le résultat exceptionnel de 2011 s'élevant à -750 K€ correspondait essentiellement à la dotation nette sur le compte courant Gaussin Middle East pour -921 K€.

## Bilan consolidé

Le bilan consolidé comparé 2012/2011 est le suivant :

### **1. Bilan consolidé**

<b>ACTIF (K€)</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
<b>Actif immobilisé</b>	<i>6 978</i>	<i>11 170</i>
Ecarts d'acquisition	1 507	1 775
Immobilisations incorporelles	60	259
Immobilisations corporelles	2 417	6 230
Immobilisations financières	90	117
Titres mis en équivalence	2 904	2 789
<b>Actif circulant</b>	<i>14 330</i>	<i>10 936</i>
Stocks et encours	3 806	4 448
Clients et comptes rattachés	963	1 547
Autres créances et comptes de régularisation	6 450	2 166
Impôts différés actif	1 502	1 563
Disponibilités et valeurs mobilières de plac.	1 609	1 212
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>21 308</b>	<b>22 106</b>
<b>PASSIF (K€)</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
<b>Capitaux propres part du groupe</b>	<i>1 115</i>	<i>13 769</i>
Capital	7 791	6 041
Prime d'émission	23 341	21 394
Réserves consolidées	-13 680	-6 601
Résultat consolidé	-16 337	-7 065
<b>Intérêts minoritaires</b>	<i>765</i>	<i>956</i>
<b>Autres fonds propres</b>		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<i>5 204</i>	<i>122</i>
<b>Dettes</b>	<i>14 224</i>	<i>7 259</i>
Emprunts et dettes financières	2 626	3 286
Fournisseurs et comptes rattachés	5 062	764
Autres dettes et comptes de régularisation	6 536	3 209
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>21 308</b>	<b>22 106</b>

Les principales variations à l'actif comme au passif sont expliquées ainsi :

→ **actif immobilisé**

La diminution de l'écart d'acquisition de 1 775 K€ en 2011 à 1 507 K€ en 2012 est liée aux écarts d'acquisition relatifs à l'immobilier industriel détenu par les SCI Hall 5 et SCI Hall 6, qui a été cédé au cours de l'exercice 2012.

Au cours de l'exercice 2012, aucun investissement immobilisé significatif n'a été constaté. La baisse des immobilisations corporelles en valeurs brutes est principalement liée à la cession des halls 5 et 6. Un amortissement accéléré des prototypes suite à la revue de leur durée d'utilisation a été constaté pour un montant de 1 919 K€. En conséquence, les immobilisations corporelles baissent de 6 230 K€ au 31 décembre 2011 à 2 417 K€ au 31 décembre 2012.

→ **actif circulant – stocks et travaux en-cours**

Les stocks et travaux en cours nets au 31 décembre 2012 s'élèvent à 3 806 K€ contre 4.448 K€ au 31 décembre 2011. Cette baisse s'explique principalement par la dépréciation de 663 K€ constatée sur les ATT en stocks pour ramener leur valeur à leur valeur probable de réalisation.

La valeur la plus représentative des stocks est constituée par la flotte des véhiculés « ATT », soit 14 « châssis-cabine » et 23 « blocs moteur/chaîne de traction - Power-Pack ».

→ **actif circulant – créances clients**

La valeur brute du poste « Clients et comptes rattachés » est de 1 090 K€ (1 650 K€ au 31/12/2011). Ce poste est déprécié à hauteur de 128 K€ (103 K€ au 31/12/2011) et a une échéance à moins d'un an.

→ **autres créances et comptes de régularisation**

Ce poste a augmenté de 2 166 K€ au 31 décembre 2011 à 6 450 K€ au 31 décembre 2012. Ce poste comprend principalement de la TVA déductible pour environ 1,2 M€ et des créances de CIR pour environ 4,5 M€.

→ **actif circulant – disponibilités**

Au 31 décembre 2012, les disponibilités s'élèvent à 1 609 K€ (dont 116 K€ de VMP constituées de 60 940 actions Gaussin) contre 1 212 K€ au 31 décembre 2011 (dont 566 K€ de VMP constituées de 230 000 actions Gaussin).

→ **passif – capitaux propres**

Le montant cumulé des capitaux propres (part du groupe) s'élève à 1 115 K€ au 31 décembre 2012 par rapport à 13 769 K€ au 31 décembre 2011. Cette variation traduit d'une part la perte nette de l'exercice d'un montant de 16 337 K€ et les 4 augmentations de capital de l'exercice pour un montant total de 3 697 K€.

→ **passif – provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 décembre 2012 à 5 204 K€ par rapport à 122 K€ au 31 décembre 2011. Ces provisions comprennent principalement des provisions pour risques fiscaux pour 1 455 K€ (dont 827 K€ pour les CIR 2009 à 2011 et 533 K€ pour le CIR 2012), des provisions pour pertes sur contrat en cours pour un montant de 3 489 K€.

→ **passif – autres dettes et comptes de régularisation**

Ce poste s'élève à 6 536 K€ au 31 décembre 2012 par rapport à 3 209 K€ au 31 décembre 2011. L'augmentation traduit principalement les acomptes reçus en 2012 sur la commande en cours avec APM Tanger pour 4,2 M€.

→ **passif – dettes fournisseurs et comptes rattachés**

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 5 062 K€ au 31 décembre 2012 contre 764 K€ au 31 décembre 2011. Cette variation à court terme suit le cycle desancements d'approvisionnements, significatifs au 31 décembre 2012 compte tenu des impératifs d'aboutissement du programme « ATT ».

#### **IV. SITUATION DU GROUPE ET EVOLUTION PREVISIBLE**

Le groupe dispose au 31 décembre 2012 d'un carnet de commandes fermes de 8.890 K€.

Dans ce carnet de commandes fermes au 31 décembre 2012, l'activité historique MTO représente 906 K€ et le programme « ATT » représente 7.984 K€.

Au 30 juin 2013, le carnet de commandes fermes a largement progressé pour atteindre 27.714 K€, l'activité historique MTO représentant 1.135 K€ et le programme « ATT » 26.579 K€. Les livraisons relatives à ce carnet de commande doivent s'échelonner sur une période allant du quatrième trimestre 2013 aux premiers mois de 2015.

Le carnet de commandes fermes au 30 juin 2013 intègre notamment :

- Un contrat pour 50 ATT-V4 et 50 Power-Pack signé avec la société d'Etat indonésienne PT PELABUHAN III (PERSERO), également connue sous le nom de PELINDO, pour un montant de 8,1 M€,
- Un contrat de 40 ATT FULL ELEC et Power-Pack FULL ELEC signé avec AKAN SEL, un opérateur logistique et portuaire turc, pour un montant de 15,3 M€.

#### **Avancées commerciales**

A la date du présent rapport, les avancées commerciales en cours peuvent être retracées dans les documents qui suivent, à savoir :

→ Commandes fermes et mises à disposition

Zone	Nb de commandes	Nb d'ATT	Nb de Power-Pack	Nb de demandes	Nb d'ATT	Nb de Power-Pack
Afrique	1	22	14		1	2
Asie	1	50	50			
Europe						
Moyen Orient	1	40	40	1	2	3
Amérique centrale						
Amérique du Sud						
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>112</b>	<b>104</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>5</b>

→ Accords de mise à disposition sous forme de MOU (Memorandum Of Understanding)

Au 30 juin 2013, 5 MOU font l'objet de discussions pour 2 ATT mis à disposition chez un de nos clients. L'ensemble des 5 MOU représente des intentions de commandes pour 451 ATT supplémentaires (dont 109 FULL ELEC).

Zone	Nb de MOU	Nb d'ATT potentiels	Nb de Power-Pack potentiels
Afrique	1	49	49
Asie	2	117	117
Europe	-	-	-
Moyen Orient	2	285	285
Amérique centrale	-		
Amérique du Sud	-	-	-
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>451</b>	<b>451</b>

## V. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

### 1. Introduction

Les principes d'élaboration des comptes consolidés du groupe GAUSSIN sont conformes au Code de Commerce (articles L233-16 à L233-28 et R233-3 à R233-16) et au règlement du Conseil de la Réglementation comptable (règlement CRC 99-02).

Bien que le groupe GAUSSIN n'atteigne pas les seuils prévus à l'article R233-16 du code de commerce (total du bilan : 15 millions d'euros, montant net du chiffre d'affaires : 30 millions d'euros, effectif moyen : 250 salariés) il établit des comptes consolidés pour répondre aux obligations liées à sa cotation sur Alternext.

L'établissement des états financiers de la société oblige la Direction à réaliser des estimations et à émettre des hypothèses susceptibles d'avoir un impact sur les montants inscrits dans les comptes. Ces estimations concernent notamment les stocks, les actifs immobilisés, les provisions pour risques et charges et pour dépréciation et les actifs d'impôts différés.

Ces estimations sont chiffrées en prenant en considération l'expérience passée, les éléments connus à la clôture des comptes ainsi que des hypothèses raisonnables d'évolution. Les résultats réalisés ultérieurement pourraient donc présenter des différences par rapport à ces estimations.

## **2. Risques et incertitudes auxquels sont confrontées les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation**

Au sein du groupe consolidé suivant la méthode de l'intégration globale, seule la société GAUSSIN SA développe à ce jour une activité industrielle et commerciale externe au groupe. Du fait de la dépendance des sociétés incluses dans ce périmètre de consolidation, la description des risques et incertitudes portera principalement sur GAUSSIN SA. Toutefois, il est fait préalablement un rappel succinct des risques et incertitudes attachés aux sociétés filiales.

A la date d'établissement du présent rapport, il n'est pas identifié de risques ou incertitudes concernant la société METALLIANCE et ses filiales, intégrées suivant la méthode de la mise en équivalence. La gestion de cette société est indépendante du groupe GAUSSIN et il n'existe aucun engagement qui pourrait entraîner le groupe GAUSSIN dans des obligations ou risques d'ordre financier ou d'ordre technique.

Les risques et incertitudes relatifs à l'endettement, envers le groupe GAUSSIN, des SCI filiales de LEADERLEASE ayant cédés leurs actifs immobiliers en 2012, en cas de dissolution anticipée desdites SCI, ont fait l'objet de provisions pour un montant global de 663 K€.

## **3. Risques de liquidité et critères de continuité d'exploitation**

Le risque de liquidité et les critères de continuité d'exploitation exposés ci-après sont à appréhender en liaison avec la note «Risques fiscaux ».

### **→ Validation des hypothèses stratégiques – programme ATT**

Le groupe GAUSSIN a entamé depuis 2007 une mutation progressive de son modèle économique dans l'objectif de proposer aux marchés auxquels elle s'adresse une offre différenciée, basée sur des technologies en rupture, par le développement de nouveaux produits et services destinés principalement aux entreprises du secteur de la manutention portuaire.

Ainsi a-t-il été décidé de mener à bien cette transformation du modèle économique du Groupe autour de nouveaux produits de série constitués par la gamme portuaire « ATT » tout en maintenant l'activité historique « MTO » génératrice d'un chiffre d'affaires récurrent.

Cinq cycles nécessaires au développement de cette nouvelle gamme « ATT » se sont déroulés sur plusieurs exercices comme suit :

- Définition et premières ébauches du projet : 2007
- Aboutissement du premier prototype : 2008/2009
- Validation d'un véhicule industrialisable : 2010
- Qualification du véhicule industrialisé : 2011
- Constitution d'une flotte de véhicules de démonstration : 2011/1er trim.2012

Au terme de la réalisation du cycle final au cours duquel 14 véhicules de démonstration ont été construits, la réussite du projet industriel s'est concrétisée par la confirmation d'une première

commande de 48 véhicules ATT auprès de l'opérateur portuaire APM TANGER, en septembre 2012. Deux nouvelles commandes ont été reçues sur le premier semestre 2013 (une commande en mars 2013, de l'opérateur malaisien PELINDO SURABAYA, portant sur 50 véhicules ATT-V4 et une autre en juin 2013 portant sur 40 véhicules ATT Full Elec avec l'opérateur turc AKAN SEL), confirmant ainsi le bien-fondé des hypothèses stratégiques décrites ci-dessus.

#### → **Financement du programme ATT**

Afin de couvrir l'ensemble des coûts nécessaires à l'aboutissement du projet « ATT » et sécuriser la pérennité de l'entreprise, et à défaut de disposer d'une capacité d'autofinancement suffisante apportée par l'activité historique, le groupe a fait le choix d'un financement par augmentations de capital successives.

Au cours de l'exercice 2012 et du premier semestre 2013, le groupe a financé la phase de commercialisation de ses véhicules ATT (constitution d'une flotte de véhicules ATT de démonstration, adaptation de la gamme - passage de la version V3 à la version V4 - aux exigences clients, mobilisation de ressources, redéfinition de la politique d'approvisionnement). Ce financement a été essentiellement réalisé sur l'exercice 2012 par le biais :

- D'augmentations de capital : au cours de l'exercice 2012, quatre augmentations de capital pour un montant total de 3.696 K€ ont été souscrites,
- D'un BFR favorable sur le contrat APM TANGER (environ 60% du contrat ayant été payés sur l'exercice 2012, la production étant réalisée sur 2013),
- De la cession de bâtiments industriels pour un montant de 1.100 K€ en septembre 2012,
- De la cession au CEA de matériels en stocks pour 1.324 K€ dans le cadre du nouveau projet de R&D conduit avec le CEA.

Au cours du premier semestre 2013, ce financement a été réalisé de la façon suivante :

- En janvier 2013, une augmentation de capital d'un montant total de 2 925 K€ a été souscrite,
- La filiale à 49% BATTERIE MOBILE a bénéficié d'un flux de trésorerie net positif au titre du projet de R&D (moteurs électriques) développé avec le CEA (paiement des coûts facturés par le CEA à hauteur de 5,7 M€ prévu fin 2013, encaissement du crédit d'impôt recherche associé à hauteur de 4,5 M€ en avril 2013, encaissement du remboursement du crédit de TVA associé d'un montant de 1,2 M€ en février 2013). A la date d'arrêté des comptes, BATTERIE MOBILE a prêté au Groupe GAUSSIN un montant de 5,4 M€.

#### → **Projections 2013 consécutives à l'aboutissement des hypothèses stratégiques :**

L'aboutissement des hypothèses stratégiques développées ci-dessus constitue l'information principale servant de base aux projections d'activité et de trésorerie établies par la société. Il s'agit des meilleures estimations disponibles à ce jour et pour les prochains mois, relatives aux critères de continuité.

##### Sur l'activité

- Transformation dès les prochains mois, des nouvelles intentions de commandes « ATT » reçues des opérateurs portuaires, en commandes fermes,
- Maintien de l'activité de travail à façon désignée sous l'appellation « MTO » proche du niveau historique,



→ Confirmation de l'industrialisation du nouveau projet de R&D relatif aux moteurs électriques (batteries ou hybrides) devant équiper les nouvelles générations de véhicules ATT.

#### Sur la trésorerie et les besoins de financement

Au 31 décembre 2012 et pour les mois à venir, le financement de l'exploitation repose principalement sur les éléments suivants :

- La livraison de la commande du client PELINDO d'ici fin janvier 2014 (portant sur 50 ATT-V4 pour un montant d'environ 8,1 M€),
- La réception d'un acompte du client AKAN SEL d'un montant de 2,3 M€ en août 2013,
- L'obtention dès le second semestre 2013 de nouvelles commandes fermes de la gamme « ATT » auprès d'autres opérateurs portuaires,
- La maîtrise des coûts de production et de la marge opérationnelle,
- La capacité à commercialiser et approvisionner la nouvelle gamme « ATT » par optimisation des flux financiers conduisant à une absence de besoin en fonds de roulement,
- La capacité à obtenir courant 2013 le préfinancement du crédit d'impôt recherche 2012 pour un montant de 1,3 M€,
- La mise en œuvre d'un projet d'émission de Bons de Souscriptions d'Actions Remboursables dans un délai de trois mois (800 K€) et d'un projet d'augmentation de capital en placement privé pour un montant de 2,0 M€ d'ici fin 2013.

Les comptes de la société sont ainsi présentés selon le principe de la continuité d'exploitation.

Dans l'éventualité où les prévisions pour les 12 mois suivant la clôture des comptes, tant en termes d'activité que de mise en place de nouveaux moyens de financement, ne seraient pas réalisées, le principe comptable retenu pour l'établissement des comptes au 31 décembre 2012, basé sur la continuité d'exploitation, pourrait s'avérer inapproprié.

#### **4. Risques fiscaux**

Les sociétés GAUSSIN SA et EVENT, intégrées fiscalement, ont fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2009, 2010 et 2011. La proposition de rectification a été reçue le 14 mai 2013.

Les montants du Crédit Impôt Recherche (CIR) 2009-2010-2011 faisant l'objet d'une proposition de rectification s'élèvent à une somme globale de 827 K€ sur un montant total de CIR de 1.233 K€. Le montant du redressement proposé est intégralement provisionné au 31 décembre 2012.

Le Crédit Impôt Recherche (CIR) 2012 s'élève à un montant 1.697 K€ et a fait l'objet d'une provision de 533 K€ pour intégrer les motifs de la proposition de rectification fiscale. Néanmoins, la société conteste le bienfondé de ces redressements.

#### **5. Risques sur les litiges**

Le groupe GAUSSIN était historiquement confronté à deux principaux litiges, l'un avec le sous-traitant EPD et l'autre avec le partenaire DUBAI INVESTMENTS INDUSTRIES (DII).

A la date d'arrêté des comptes, ces deux litiges sont terminés (le premier au cours de l'exercice 2012, le second au cours du premier semestre 2013).

Les caractéristiques principales de ces litiges et les modalités de leur résolution sont décrites ci-après :

→ litige GAUSSIN MIDDLE EAST - DUBAI INVESTMENTS INDUSTRIES

Il s'agit du litige relatif à la société GAUSSIN MIDDLE EAST, opposant les deux associés de cette « Joint-Venture » conclut entre GAUSSIN SA et DUBAI INVESTMENTS INDUSTRIES (DII).

La société GAUSSIN MIDDLE EAST (GME) a été conjointement créée à Dubaï en mars 2008 par GAUSSIN SA (49%) et DUBAI INVESTMENTS INDUSTRIES (DII) (51%) dans le but de distribuer les produits de la gamme MTO sur la zone du Moyen-Orient et d'en assurer à terme la production sur site par la construction d'une usine dédiée. Les termes des accords accompagnant la constitution de la société engageaient les deux parties signataires à financer le développement de l'entreprise par contribution au capital, qui devait atteindre 14.700 KUSD au 30 septembre 2008, d'une part, et par financements bancaires externes pour 20.800 KUSD d'autre part.

Parallèlement à la création de GME, DII a souscrit au capital de GAUSSIN SA pour un montant de 2.600 K€, conformément à la délégation donnée au conseil d'administration de GAUSSIN SA par l'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 30 juin 2008. La souscription de 2.600 K€ correspondait à l'acquisition de 260.000 actions de 1 euro de valeur nominale et d'une prime d'émission de 2.340 K€. De son côté, pour en favoriser le développement, GAUSSIN SA a fourni à GME des prestations donnant lieu à des facturations portées en avances de trésorerie, ainsi que des avances de trésorerie directes pour soutenir le besoin en fonds de roulement, dont le montant cumulé s'élève à 1.435 K€.

Le défaut de réunion des moyens financiers nécessaires tels que prévus dans les accords accompagnant la constitution de la société, l'absence d'initiatives industrielles et commerciales de la part de DII et les différends stratégiques entre les deux partenaires ont entraîné une dégradation progressive de l'activité de GME et sa mise en sommeil. Il a ainsi été constaté que l'engagement de l'actionnaire principal, en charge de la direction de l'entreprise, s'est progressivement réduit. GAUSSIN SA étant dans l'impossibilité d'obtenir une information financière fiable devant être communiquée par DII, GME a été déconsolidée à effet du 31 décembre 2010. Une provision pour risques de 514 K€ correspondant à la quote-part d'actif net déficitaire a été constatée au 31 décembre 2010. Au regard de la dégradation des relations avec le partenaire, GAUSSIN SA a complété au 31 décembre 2011 la provision constituée au 31 décembre 2010. Ceci s'est traduit par la reprise de la provision pour risques pour 514 K€, et en contrepartie, il a été constitué au 31 décembre 2011 une provision pour dépréciation de l'intégralité du compte courant, soit 1.435 K€. Au 31 décembre 2012, cette provision pour dépréciation est déduite du poste « autres créances et comptes de régularisation ».

DII a déposé le 24 février 2011 une demande d'arbitrage auprès des autorités compétentes de Dubaï suivi du dépôt d'un mémoire en demande le 23 février 2012. DII reprochait à GAUSSIN SA de ne pas avoir respecté les obligations prévues dans le contrat de partenariat. La demande portait sur une somme totale proche de 4.850 K€, comprenant le remboursement de la souscription au capital de GAUSSIN SA, une quote-part sur les résultats déficitaires de GME et

une demande d'indemnité pour perte de chance. GAUSSIN SA constatait que DII, demandeur, avait déposé son mémoire un an après sa demande d'arbitrage, considérait ladite demande infondée, contestait vigoureusement les faits, l'existence et le montant du préjudice allégués. Le mémoire en réponse établi par GAUSSIN SA avait été déposé le 29 avril 2012.

Au cours du premier semestre 2013, l'aboutissement de la procédure arbitrale et la transaction intervenue entre les parties consécutivement à cette décision arbitrale ont pour conséquence :

- l'annulation du protocole d'accord du 19 mai 2009 dont l'unique objet était de fixer les modalités pratiques de l'augmentation de capital de 2600 K€ souscrite par DII, qui a pour résultat d'obliger les parties à annuler certaines actions créées par cette augmentation de capital :
  - o l'obligation pour GAUSSIN SA de rembourser la somme de 2.600.000 euros versée par D.I.I. au titre de sa souscription de 260.000 titres à l'augmentation du capital de GAUSSIN SA en date du 25 mai 2009, souscription effectuée alors au cours de 10 euros par action (valeur nominale par action : 1 euro, prime d'émission par action : 9 euros)
  - o En contrepartie de ce remboursement de 2.600.000 euros, et au terme de son complet paiement suivant un échéancier se terminant le 30 juin 2014, la société D.I.I restituera à GAUSSIN les 260.000 titres.
- l'annulation de l'ensemble des accords et contrats relatifs à Gaussin Middle East (GME) et la restitution des titres GME détenus par Gaussin à DII pour 1 €.

En conséquence, la résolution de ce litige n'a aucune incidence sur les comptes consolidés du groupe au 31 décembre 2012, la sentence arbitrale étant analysée comme un rachat d'actions propres, qui sera comptabilisé en 2014 en diminution des capitaux propres.

#### → litige EPD

Pour organiser la production de son véhicule « ATT », en limitant l'investissement productif et en disposant de la souplesse de production propre à la sous-traitance, le groupe GAUSSIN avait conclu en date du 15/12/2009, avec la société EPD SINGAPORE Manufacturing (EPD), dont le siège social est à Singapour, deux accords relatifs à la production industrielle dudit véhicule «ATT».

Les engagements résultant de ces accords sont résumés ci-après, comme suit :

Le premier accord, « License Agreement », contient en particulier :

- l'ensemble des clauses de cession de licence exclusive de fabrication des véhicules ATT par GAUSSIN à EPD,
- les moyens mis en œuvre par EPD pour fabriquer les véhicules ATT, et notamment la construction d'une usine dédiée à l'ATT en Chine,
- les prévisions de volumes de fabrication,
- les conditions de rémunération de la cession de licence, pour un montant total de 11 000 K\$, dont 7 000 K\$ à la signature du contrat, 2.500 KUSD au 100ème ATT commandé et 1.500 KUSD au 250ème ATT commandé,
- l'obligation exclusive pour GAUSSIN de confier la production « ATT » à EPD.

Le second accord, « Purchase and Distribution Agreement », contient en particulier :

- les conditions de répartition géographique des sites industriels de fabrication des 15 premiers ATT,
- les conditions de passation des commandes ATT par GAUSSIN à EPD, et notamment la commande des 15 premiers ATT nécessaires au transfert de technologie à des conditions financières particulières,
- les conditions financières particulières portant sur une somme totale de 2 925 K\$. Cette somme contractuelle a été payée par un premier acompte de 2 174 K\$ en juin 2010 et définitivement soldée au 31/12/11. Les engagements à la charge de GAUSSIN relatifs aux 15 premiers ATT sont entièrement réalisés au 31/12/11.

Au 31/12/2011, il était précisé que les conditions d'exécution des accords précités, liées notamment aux volumes de production envisagés n'avaient pas pu être satisfaites compte tenu des retards enregistrés par chacune des parties.

Au cours du 1er semestre 2012, les deux signataires ont entrepris de concilier leurs intérêts respectifs et, dans une perspective opérationnelle préventive, de réaménager et d'ajuster leur partenariat commun aux contraintes industrielles et commerciales rencontrées.

En date du 15/10/2012, les sociétés GAUSSIN SA et EPD SINGAPORE Manufacturing ont mis un terme définitif à leurs accords, chacune des parties étant libérée de ses engagements, GAUSSIN SA recouvrant, pour ce qui la concerne, l'entière maîtrise de ses droits de fabrication et de propriété intellectuelle. L'accord entre les sociétés GAUSSIN SA et EPD répond aux dispositions des articles 2044 à 2052 du Code Civil et sa contrepartie a été comptabilisée en « charges exceptionnelles » au 31/12/2012.

## **6. Risque de change et risque de taux**

Risque de change :

Au 31 décembre 2012, le risque de change porte essentiellement sur les acomptes versés en USD du client APM Tanger.

Le démarrage de l'activité ATT comporte un risque de change sur les contrats signés en USD, les achats relatifs à la production de ces ATT se faisant essentiellement en Euro.

Les créances et dettes en devises sont converties chaque mois au taux du mois M-1 publié au Journal Officiel dans leurs devises respectives. Ces devises sont réévaluées à chaque arrêté au cours de clôture.

Risque de taux :

Le groupe est faiblement endetté et les lignes en place ne comportent pas de partie variable.

## **7. Risques sur les instruments financiers et produits dérivés**

La société ne dispose pas de produit financier à risque.

## 8. Risques liés à la sous-traitance

### → activité historique

A la date du présent rapport, le groupe GAUSSIN n'est pas confronté à une véritable dépendance vis-à-vis de l'un de ses fournisseurs ou sous-traitants.

Le groupe se fixe comme ligne directrice de toujours avoir au minimum trois sources d'approvisionnement pour chacun de ses composants et /ou matières premières pour éviter tout risque de dépendance.

### → programme ATT

Dans le paragraphe cité plus haut portant sur les litiges, il a été mentionné qu'en date du 15 octobre 2012, les sociétés GAUSSIN SA et EPD ont mis un terme définitif à leurs accords, chacune des parties étant libérée de ses engagements, GAUSSIN SA recouvrant, pour ce qui la concerne, l'entière maîtrise de ses droits de fabrication et de propriété intellectuelle.

La société EPD avait, jusqu'au 15 octobre 2012, le statut de sous-traitant exclusif pour la fabrication des différents ensembles composant les véhicules de la gamme « ATT ».

## 9. Risques technologiques

Avec la capitalisation et l'exploitation d'un savoir-faire historique, le groupe GAUSSIN estime avoir démontré sa capacité à intégrer des technologies multiples et à proposer de véritables ruptures entre les technologies traditionnelles et celles innovantes.

Le paragraphe traitant de l'activité en matière de R&D complète l'information mentionnée ci-dessus.

## VI. **CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE DU GROUPE**

L'activité du groupe ne présente aucun impact au niveau environnemental.

L'effectif salarié moyen du groupe pris dans le sens des sociétés consolidées suivant la méthode de l'intégration globale ressort à 35 pour l'exercice 2012.

## VII. **ACTIVITES DU GROUPE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

Nous vous rappelons que la société GAUSSIN SA a cédé en 2008 à sa filiale EVENT, dédiée à la recherche-développement (R&D), l'ensemble des brevets qu'elle détenait. EVENT poursuit sa politique de dépôt de brevets et marques afin de protéger les intérêts du groupe en matière de propriété industrielle.

Comme il a été rappelé précédemment, la poursuite de la R&D par sa filiale dédiée représente une priorité pour le groupe.

D'autre part, la filiale à 49% BATTERIE MOBILE a pour objet la recherche, le développement et la réalisation de moteurs électriques pour véhicules lourds, reposant sur les techniques des batteries ou de la pile à combustible, et en particulier le développement en partenariat avec le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA) d'un concept de motorisation hybride du véhicule portuaire ATT.

## VIII. EVENEMENTS POSTERIEURS A L'ARRÊTE DES COMPTES ANNUELS

Les évènements significatifs qui se sont déroulés postérieurement à la clôture des comptes 2012 sont les suivants :

- Augmentation de capital de GAUSSIN SA décidée par le conseil d'administration le 31 janvier 2013 d'un montant total de 2.924.256,60 euros,
- Résolution du litige DUBAÏ INVESTMENTS INDUSTRIES (DII)
- Signature d'un contrat pour la vente de 50 ATT-V4 équipés de 50 Power-Packs le 1<sup>er</sup> mars 2013 avec la société d'Etat indonésienne PT PELABUHAN,
- Signature d'un contrat pour la vente de 40 ATT Full-Elec et Power-Packs Full-Elec le 24 juin 2013 avec la société AKAN SEL.

**Augmentation de capital de GAUSSIN SA décidée par le conseil d'administration le 31 janvier 2013 d'un montant total de 2.924.256,60 euros**

Le conseil d'administration de GAUSSIN SA, réuni le 31 janvier 2013, a constaté la réalisation de l'augmentation de capital portant sur la création de 1.624.587 actions nouvelles, pour un montant nominal total de 1.624.587,00 euros et une prime d'émission totale de 1.299.669,60 euros.

Il s'agissait de l'utilisation de délégations au conseil d'administration se décomposant comme suit :

1. utilisation de la délégation donnée par l'assemblée générale extraordinaire en date du 29 juin 2012 (11<sup>ème</sup> résolution) pour une augmentation de capital en numéraire d'un montant nominal total de 267.111 euros, réservée à des personnes fournissant le service d'investissement de gestion de portefeuille pour compte de tiers ou à des investisseurs qualifiés ou à un cercle restreint d'investisseurs, sous réserve que ces investisseurs agissent pour compte propre, par émission de 267.111 actions nouvelles au prix de souscription unitaire de 1 euro de nominal assorti d'une prime d'émission de 0,80 euros par action, soit une souscription globale par action de 1,80 euros ;
2. utilisation de la délégation donnée par l'assemblée générale extraordinaire en date du 29 juin 2012 (12<sup>ème</sup> résolution) pour une augmentation de capital en numéraire d'un montant nominal total de 379.001 euros, réservée à toutes personnes y compris via des fonds ou holdings dont la souscription est éligible à la réduction d'impôt de solidarité sur la fortune visée au I de l'article 885-0 V bis du Code général des impôts, par émission de 379.001 actions nouvelles au prix de souscription unitaire de 1 euro de nominal assorti d'une prime d'émission de 0,80 euros par action, soit une souscription globale par action de 1,80 euros ;
3. utilisation de la délégation donnée par l'assemblée générale extraordinaire en date du 29 juin 2012 (13<sup>ème</sup> résolution) pour une augmentation de capital en numéraire d'un montant nominal total de 978.475 euros, réservée à tout fonds d'investissement et/ou société de capital risque français ou étranger (FCPI, FCPR, FIP, SCR, Limited Partnership), souhaitant souscrire pour un montant minimum de 100.000 € prime d'émission comprise, par émission de 978.475 actions nouvelles au prix de souscription unitaire de 1 euro de nominal assorti d'une prime d'émission de 0,80 euros par action, soit une souscription globale par action de 1,80 euros.

Le certificat du dépositaire a été établi par l'établissement bancaire ayant reçu les souscriptions en date du 31 janvier 2013, pour un montant de 2.924.256,60 euros.

**Résolution du litige DUBAÏ INVESTMENTS INDUSTRIES (DII)**

Pour cet évènement post clôture, on peut se reporter au paragraphe *Risques sur les litiges* page 24.

**Signature d'un contrat pour la vente de 50 ATT-V4 équipés de 50 Power-Packs le 1er mars 2013 avec la société d'Etat indonésienne PT PELABUHAN**

Un contrat pour 50 ATT-V4 et 50 Power-Packs a été signé le 1er mars 2013 avec la société d'Etat indonésienne PT PELABUHAN III (PERSERO), également connue sous le nom de PELINDO, pour un montant de 8,1 millions d'euros.

**Signature d'un contrat pour la vente de 40 ATT Full-Elec et Power-Packs Full-Elec le 24 juin 2013 avec la société AKANSEL**

Un contrat pour 40 ATT FULL ELEC et Power Pack FULL ELEC a été signé le 24 juin 2013 avec AKANSEL, un opérateur logistique et portuaire turc, pour un montant de 15,3 millions d'euros.

Hormis les informations portées dans le présent rapport, il n'existe pas d'autres évènements postérieurs significatifs.

## COMPTES SOCIAUX

### **IX. ACTIVITE DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE**

Sur l'exercice 2012, le chiffre d'affaires s'élève à 4 674 K€ par rapport à 3 435 K€ pour 2011. Le chiffre d'affaires 2012 intègre des ventes internes d'ATT pour un montant total de 1 767 K€.

Le résultat net est déficitaire à -14 802 K€ par rapport à une perte de -5 806 K€ en 2011. Cette perte intègre de nombreuses charges non récurrentes notamment liées à la résolution des litiges (voir analyse détaillée du compte de résultat ci-après).

### **X. PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à l'exercice précédent. Les conventions générales comptables ont été appliquées notamment celle relative à la continuité d'exploitation. Nous renvoyons au point V du rapport de gestion consolidé car le critère de la continuité d'exploitation doit s'apprécier de la même manière pour les comptes sociaux.



## Examen du bilan :

Le bilan 2012 comparé à 2011 se présente ainsi :

BILAN - ACTIF	31 décembre 2012			31-déc.-11
	brut	amortissements et provisions	net	net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
. Concessions brevets et droits similaires	AF 295 073	AG 280 183	14 889	63 458
. Fonds de commerce	AH 610	AI 0	610	610
. Immobilisations incorporelles en cours	AL 0	AM 0	0	0
<b>Immobilisations corporelles</b>				
. Matériel et outillage	AR 186 431	AS 131 827	54 605	77 893
. Installations agencements et installations	AT 59 961	AU 39 084	20 878	24 752
. Matériel de transport	AT 178	AU 178	0	0
. Matériel informatique	AT 56 157	AU 53 565	2 592	6 275
. Matériel de démonstration salons	AT 172 063	AU 21 685	150 378	0
. Matériel et mobilier bureau	AT 165 107	AU 129 052	36 055	46 188
. Immobilisations corporelles en cours	AV 87 369	AW 0	87 369	0
<b>Immobilisations financières</b>				
. Titres de participations	CU 13 317 371	CV 2 540 006	10 777 365	12 312 052
. Autres titres immobilisés	BD 28 291	BE 0	28 291	21 374
. Prêts	BF 1 750	BG 0	1 750	4 750
. Autres	BH 136 157	BI 5 336	130 821	143 872
<b>Total des immobilisations</b>	BJ 14 506 517	BK 3 200 915	11 305 602	12 701 223
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours de production</b>				
. Stocks matières premières	BL 603 338	BM 0	603 338	896 268
. Travaux en-cours de production de biens	BN 509 522	BO 0	509 522	3 328 579
. Stocks intermédiaires et finis	BR 1 492 489	BS 386 742	1 105 747	34 173
. Stocks marchandises	BT 0	BU 0	0	0
<b>Avances acomptes versés aux fournisseurs</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes	BV 319 733	BW 0	319 733	0
<b>Créances</b>				
. Clients et comptes rattachés	BX 4 614 843	BY 127 575	4 487 267	2 980 209
. Autres créances	BZ 7 493 385	CA 1 435 218	6 058 166	6 219 245
<b>Divers</b>				
. Valeurs mobilières de placement	CD 28 321	CE 1 555	26 766	26 316
. Disponibilités	CF 1 302 079	CG 0	1 302 079	429 200
<b>Charges constatées d'avance</b>	CH 52 327	CI 0	52 327	103 006
<b>Total de l'actif circulant</b>	CJ 16 416 036	CK 1 951 091	14 464 945	14 016 997
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
. Ecart de conversion actif	CN 55 955	CI 0	55 955	44 477
<b>Total des comptes de régularisation</b>	CJ 55 955	CK 0	55 955	44 477
<b>TOTAL BILAN</b>	CO 30 978 509	1A 5 152 006	25 826 503	26 762 697

→ **actif immobilisé**

La baisse de l'actif immobilisé de 12 701 K€ au 31 décembre 2011 à 11 306 K€ au 31 décembre 2012 appelle les commentaires suivants :

- Les acquisitions d'immobilisations (incorporelles, corporelles et financières) sont peu significatives (277 K€) ; les cessions sont quasi nulles (16 K€) ; la charge annuelle d'amortissement s'élève à 122 K€.
- Les dépréciations complémentaires constatées en 2012 sur certaines filiales sont les suivantes : 532 K€ sur les titres Leaderlease et 1003 K€ sur Dock It Port Equipment.

→ **actif circulant**

L'actif circulant augmente de 14 017 K€ au 31 décembre 2011 à 14 465 K€ au 31 décembre 2012 et traduit principalement les évolutions suivantes :

- une baisse des stocks de 2 040 K€ liée à une vente interne au groupe d'ATT
- une hausse corrélative des créances clients de 1 507 K€
- des acomptes versés aux fournisseurs pour 320 K€
- une hausse des disponibilités de 873 K€.

<b>BILAN - PASSIF (avant répartition)</b>		<b>31-déc.-12</b>	<b>31-déc.-11</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social	DA	7 790 641	6 041 266
Prime d'émission	DB	23 333 984	21 387 353
Bons de souscription d'actions	DB	7 000	7 000
Réserve légale	DD	93 495	93 495
Autres réserves	DG	41 317	41 317
Report à nouveau	DH	-8 563 783	-2 757 483
<b>Résultat de l'exercice</b>	DI	<b>-14 801 867</b>	<b>-5 806 300</b>
Provisions réglementées	DK	157 446	116 841
<b>Total des capitaux propres</b>	DL	<b>8 058 233</b>	<b>19 123 489</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
Provisions pour risques	DP	4 855 174	128 840
Provisions pour charges	DQ	0	0
<b>Total des provisions pour risques et charges</b>	DR	<b>4 855 174</b>	<b>128 840</b>
<b>DETTES</b>			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	DU	11 766	877
Dettes financières diverses	DV	6 264 087	3 802 554
Avances clients et comptes rattachés	DW	3 488 007	1 535 894
Fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 913 823	1 323 532
Dettes sociales	DY	398 915	291 977
Dettes fiscales	DY	235 246	320 172
Autres dettes	EA	133 919	196 413
Produits constatés d'avance	EB	420 842	0
<b>Total des dettes</b>	EC	<b>12 866 606</b>	<b>7 471 419</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>			
. Ecart de conversion passif	ED	46 491	38 949
<b>Total des comptes de régularisation</b>		<b>46 491</b>	<b>38 949</b>
<b>TOTAL BILAN</b>	EE	<b>25 826 503</b>	<b>26 762 697</b>

→ passif – capitaux propres

Le montant cumulé des capitaux propres s'élève à 8 058 K€ au 31 décembre 2012 par rapport à 19 123 K€ au 31 décembre 2011. Cette variation traduit d'une part la perte nette de l'exercice d'un montant de 14 802 K€ et les 4 augmentations de capital de l'exercice pour un montant total de 3 697 K€.

L'actionnariat se présente comme suit au 31/12/2012 :

<b>ACTIONNAIRES IDENTIFIES</b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>% de capital</b>
Christophe GAUSSIN (1) (2)	625 816	8,03%
Volker BERL (1)	152 000	1,95%
Damien PERSONENI	1	0,00%
<i>Sous-total membres du Conseil d'administration</i>	<i>777 817</i>	<i>9,98%</i>
Dubai Investments Industries	260 000	3,34%
Auto détention (3)	75 725	0,97%
Autres actionnaires nominatifs	71 940	0,92%
Actionnaires au porteur	6 605 159	84,78%
<b>TOTAUX</b>	<b>7 790 641</b>	<b>100,00%</b>

(1) Les titres créés lors de l'augmentation de capital réalisée le 21 mai 2012 font l'objet d'un engagement de conservation.

(2) Les titres détenus par Christophe GAUSSIN sont nantis.

(3) Détention à hauteur de 60 940 actions par les SCI du Groupe et par un contrat de liquidité à hauteur de 14 785 actions contre respectivement 230 000 actions détenues par les SCI et 7 057 actions par le contrat de liquidité en 2011.

#### **Poursuite de l'accord d'attribution gratuite d'actions sur autorisation de l'assemblée générale des actionnaires du 29 juin 2010 arrêté par le conseil d'administration le 4 juillet 2012**

Le conseil d'administration de GAUSSIN SA a arrêté le 4 juillet 2012 le règlement d'un plan d'attribution gratuite d'actions.

Les éléments principaux de ce règlement portent sur :

- L'autorisation dont le conseil d'administration a fait usage a été donnée par l'assemblée générale mixte des actionnaires convoquée le 29 juin 2010,
- Le nombre total d'actions gratuites a été fixé à 310.092,
- Ce nombre n'excède pas 10% du capital social,
- La période de conservation des actions gratuites a été fixée à 2 ans à compter de l'expiration de la période d'acquisition.

Etat de la participation au capital des salariés de la société ou de sociétés liées :

- Les 310.092 actions attribuées ci-dessus au profit des salariés de la société ou de sociétés liées représentent 3,29 % du capital à ce jour (sur la base du montant du capital à ce jour, soit 9.415.228 euros)

#### **Valeurs mobilières ouvrant droit à une quote-part de capital**

La société a, sur autorisation de l'AGE du 28/03/2011, émis des bons de souscription d'actions (BSA) au profit d'un investisseur, GEM, dans le cadre d'un contrat d'Equity Line. Les caractéristiques principales de ces BSA sont les suivantes :

- Nombre de BSA restant à exercer : 250 000 BSA B et 200 000 BSA C
- Prix de souscription : 0,01 €
- Date d'expiration des BSA : 27/03/2016
- Prix de souscription de l'action : 4 € (BSA B) et 5€ (BSA C)
- Modalités d'exercice : 1 action pour 1 BSA

→ **passif – provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 décembre 2012 à 4 855 K€ par rapport à 129 K€ au 31 décembre 2011. Ces provisions comprennent principalement des provisions pour risques sur le litige DII suite au jugement arbitral et à l'accord entre Gaussin et DII pour un montant de 2 211 K€ et une provision à hauteur de 2 462 K€ relative à des pertes sur contrats, à la mise en conformité au dernier standard technique V4 des livraisons d'ATT à APM Tangier, à des prestations de maintenance ainsi que des pénalités de retard dues contractuellement.

→ **passif – dettes**

Ce poste s'élève à 12 867 K€ au 31 décembre 2012 par rapport à 7 471 K€ au 31 décembre 2011. L'augmentation traduit principalement l'augmentation des acomptes reçus des clients de 1 536 K€ au 31 décembre 2011 à 3 488 K€ au 31 décembre 2012, des dettes fournisseurs de 1 324 K€ à 1 919 K€ liée à la commande APM Tangier, et de l'augmentation des dettes financières internes au groupe de 3 803 K€ à 6 264 K€ au 31 décembre 2012.

## Examen du Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT		31-déc.-12	31-déc.-11
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Chiffre d'affaires	FF	4 431 892	3 227 594
Chiffre d'affaires Licences et études	FI	390	106 992
Chiffre d'affaires prestations de services diverses	FI	242 094	100 956
<b>Chiffre d'affaires net</b>	FL	<b>4 674 377</b>	<b>3 435 542</b>
Production stockée - variation des travaux en cours	FM	-1 360 741	2 575 320
Production immobilisée	FN	172 063	0
Subventions d'exploitation	FO	3 354	0
Reprises sur provisions d'exploitation et transferts de charges	FP	471 833	131 499
Autres produits	FQ	3 675	31 174
<b>Total des produits d'exploitation</b>	FR	<b>3 964 561</b>	<b>6 173 536</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Achats matières premières	FU	2 604 981	5 424 845
Variation des stocks de biens	FV	292 930	-394 036
Autres achats et charges externes	FW	3 635 565	2 533 712
Impôts et taxes	FX	57 218	39 512
Salaires et traitements	FY	1 295 272	1 063 415
Charges sociales	FZ	718 141	580 679
Dotations aux amortissements sur immobilisations	GA	121 950	120 144
Dotations aux provisions sur actif circulant	GC	39 474	0
Dotations aux provisions pour risques et charges	GD	2 232 608	57 291
Autres charges	GE	564 632	504 779
<b>Total des charges d'exploitation</b>	GF	<b>11 562 770</b>	<b>9 930 342</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION - E.B.I.T.</b>	GG	<b>-7 598 208</b>	<b>-3 756 805</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
Produits financiers des participations	GJ	200 771	178 656
Autres intérêts et produits assimilés	GL	3 250	10 438
Reprises sur provisions et transferts de charges financiers	GM	450	24 752
Différences positives de change	GN	76 542	110 175
Produits nets cessions valeurs mobilières de placement	GO	2 448	1 345
<b>Total des produits financiers</b>	GP	<b>283 461</b>	<b>325 366</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			
Dotations pour dépréciations financières	GQ	1 546 175	980 131
Intérêts et charges assimilées	GR	176 036	193 206
Différences négatives de change	GS	71 599	272 134
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement	GT	0	58 619
<b>Total des charges financières</b>	GU	<b>1 793 810</b>	<b>1 504 090</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	GV	<b>-1 510 350</b>	<b>-1 178 724</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (RCAI)</b>	GW	<b>-9 108 558</b>	<b>-4 935 530</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
Sur opérations de gestion	HE	0	0
Sur opérations en capital	HB	66 422	190 613
Reprises sur provisions et transferts de charges	HB	0	1 001 605
<b>Total des produits exceptionnels</b>	HD	<b>66 422</b>	<b>1 192 218</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
Sur opérations de gestion	HE	2 721 438	3 132
Sur opérations en capital	HF	72 868	585 271
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	2 965 426	1 476 186
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	HH	<b>5 759 731</b>	<b>2 064 589</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	HI	<b>-5 693 309</b>	<b>-872 370</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOT - E.B.T.</b>		<b>-14 801 867</b>	<b>-5 807 900</b>
<b>IMPOT SUR LES SOCIETES ET CONTRIBUTION SUR I.S.</b>	HK	<b>0</b>	<b>-1 600</b>
<b>RESULTAT NET DISTRIBUABLE</b>	HN	<b>-14 801 867</b>	<b>-5 806 300</b>

Les variations des principaux postes entre 2011 et 2012 sont les suivantes :

→ **chiffre d'affaires et produits d'exploitation**

Sur l'exercice 2012, le chiffre d'affaires s'élève à 4 674 K€ par rapport à 3 435 K€ pour 2011. Le chiffre d'affaires 2012 intègre des ventes internes d'ATT pour un montant total de 1 767 K€. Les produits d'exploitation, se sont élevés à 3 965 K€ contre 6.174 K€ au titre de l'exercice précédent. Cette baisse s'explique principalement par la forte production stockée en 2011 pour 2 575 K€.

→ **charges d'exploitation**

Les charges d'exploitation augmentent de 9 930 K€ en 2011 à 11 563 K€ en 2012, ce qui reflète les principales évolutions suivantes :

- une baisse de 2 133 K€ des achats de matières premières, résultat de l'arrêt de la sous-traitance en provenance de EPD fin 2012
- une augmentation des achats et charges externes de 2 534 K€ en 2011 à 3 636 K€ en 2012
- une augmentation des dotations aux provisions de 2 215 K€ concernant principalement les coûts de pertes sur contrats déficitaires pour 2 161 K.
- une augmentation des charges de personnel pour 369 K€

→ **résultat d'exploitation**

En conséquence, le résultat d'exploitation de 2012 est une perte d'exploitation de 7 598 K€ par rapport à une perte de 3 757 K€ en 2011.

→ **résultat financier**

La détérioration du résultat financier d'une perte de 1 178 K€ en 2011 à une perte nette de 1 510 K€ en 2012 reflète principalement les dotations complémentaires sur les titres des filiales.

→ **Résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel de 2012 s'élevant à -5 693 K€ comprend principalement :

- le coût (-2 230 K€) lié à l'accord transactionnel avec EPD relatif aux conditions de sous-traitance industrielle
- le coût lié à la résolution du litige DII pour -2 211 K€
- les coûts (-1 098 K€) liés aux véhicules de démonstration qui seront finalement vendus à APM Tanger en 2013 (coûts de mise aux normes V4 dont 301 K€ de provisions, 277 K€ issus de la revente de la flotte en démonstration sur le port de Tanger à Leaderlease, 133 K€ de coûts encourus et une provision pour dépréciation des stocks de 387 K€)

Le résultat exceptionnel de 2011 s'élevant à -872 K€ correspondait essentiellement à la dotation nette sur le compte courant Gaussin Middle East pour -921 K€.

## XI. INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous le montant des rémunérations et autres avantages accordés aux mandataires sociaux et administrateurs.

→ GAUSSIN SA

rémunérations allouées aux membres des organes de direction et d'administration		euros
salaires bruts		85 390
jetons de présence (charge de l'exercice)		48 000
véhicule de société mis à disposition permanente	0	
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>133 979</b>

Un conseil d'administration du 27 décembre 2012 a décidé d'accorder à M. Gaussin une prime de 70 K€ au titre de l'exercice 2012.

→ Groupe consolidé

rémunérations allouées aux membres des organes de direction et d'administration		euros
salaires bruts		372 630
jetons de présence (charge de l'exercice)		48 000
véhicule de société mis à disposition permanente	1	
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>227 993</b>

## XII. AUTRES INFORMATIONS

### 1. Activité des filiales et prises de participations

Se reporter au titre I – Périmètre de consolidation du Groupe GAUSSIN.

### 2. Existence d'un plan de stock-options – Participation des salariés

Conformément aux articles L. 225-184 du Code de commerce, il est précisé qu'il n'existe aucun plan de stock-options. Cependant, il est précisé qu'il existe un plan d'attribution d'actions gratuites (cf. chapitre X ci-avant) qui fait l'objet d'un rapport spécifique que nous vous invitons à consulter.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous précisons qu'aucun salarié ne participe au capital social de la société et qu'aucune action n'est détenue par les salariés dans le cadre d'une gestion collective.

### 3. Informations concernant les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, vous trouverez ci-après (Chapitre XIII) la liste des mandats et fonctions exercées dans d'autres sociétés par chacun des mandataires sociaux de la Société.



## 5. Conséquences sociales et environnementales de l'activité de la Société

L'activité de la société ne présente aucun impact au niveau environnemental.

L'effectif moyen est passé de 25 salariés au 31 décembre 2011 à 29 salariés au 31 décembre 2012.

## 6. Dépenses non déductibles fiscalement au titre de l'article 39-4 du Code général des impôts

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous précisons que le montant des dépenses non déductibles des bénéficiaires assujettis à l'impôt sur les sociétés au titre de l'article 39-4 du code général des impôts intervenues au cours de l'exercice se sont élevées à 10.277 € et correspondent à la part non déductible de la location de véhicules étant précisé que le montant de ces charges vient en déduction du déficit fiscal reportable. L'impact théorique sur l'impôt sur les sociétés au taux de 33,33 % est de 3.425 €.

## 7. Conventions réglementées

Il vous sera demandé de vous prononcer sur les conventions réglementées intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 au vu du rapport spécial du commissaire aux comptes établi conformément à l'article L.225-38 du code de commerce.

## 8. Détention du capital social

Aucune information n'a été reçue par la société en application des articles L.233-7 et L.233-12 du code de commerce.

## 9. Opérations sur titres des dirigeants

Les opérations sur titres des dirigeants intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 font l'objet du récapitulatif porté au titre du présent rapport. (Chapitre XVI)

## 10. Information sur les zones géographiques et sous-secteurs opérationnels sensibles dans la communication au marché des résultats

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, cette information est jugée non significative compte tenu du montant du chiffre d'affaires réalisé.

## 11. Solde des dettes fournisseurs à la clôture de l'exercice

En application de l'article D.441-4 du code de commerce, nous vous présentons dans les tableaux suivants la décomposition du solde des dettes fournisseurs par date d'échéance, aux 31 décembre 2011 et 31 décembre 2012.

soldes fournisseurs au 31 décembre 2011	En K€	comptant	30 J	30 JFM	45 J	45 JFM
paiements de la dette fournisseurs	1.321					
évolution par date d'échéance		126	794	32	11	358
% par rapport à la dette totale	100 %	9.5 %	60.0 %	2.5%	1%	27 %

soldes fournisseurs au 31 décembre 2012	En K€	échu	moins 30 jours	30 à 60 jours	plus 60 jours
paiements de la dette fournisseurs	753				
évolution par date d'échéance		167	15	364	207
% par rapport à la dette totale	100 %	22%	2%	48%	28%

## B. RAPPORT SUR LES RESOLUTIONS A CARACTERERE EXTRAORDINAIRE

Nous vous invitons à consulter le rapport spécifique du conseil d'administration sur les résolutions à caractère extraordinaire.

## C. RAPPORT SUR LES RESOLUTIONS A CARACTERE ORDINAIRE

### → PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT – RESOLUTIONS PROPOSEES

Après avoir proposé d'approuver les comptes consolidés et sociaux de l'exercice clos le 31.12.2012, il sera proposé d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2012, soit la somme de (14.801.867) euros, en totalité au poste « report à nouveau ». Il sera demandé de prendre acte de l'erreur matérielle figurant dans le procès-verbal de l'assemblée annuelle du 29 juin 2012 relative au résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ressortant à (5 806 299.88) € et non (5.711.062,98) € et confirmer son affectation en totalité au poste « report à nouveau ».

Ensuite de quoi, il vous sera demandé de donner quitus aux administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2012.

→

→ RESOLUTIONS A CARACTERE ORDINAIRE PRESENTEES AUTRES QUE CELLES PORTANT SUR L'APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDES ET SUR L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2012

**En marge des résolutions portant sur l'approbation des comptes 2012, sociaux et consolidés, il sera soumis à l'approbation de l'assemblée des résolutions complémentaires. Celles à caractère ordinaire sont exposées ci-dessous et celles à caractère extraordinaire font l'objet d'un rapport spécifique que nous vous invitons à consulter.**

- Fixation du montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2013.

Nous proposons de fixer à 48.000 € le montant des jtons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2013.

- Renouvellement du mandat d'un administrateur

Le mandat d'administrateur de M. Christophe GAUSSIN arrivera à expiration à l'issue de la présente assemblée et il sera proposé son renouvellement pour une nouvelle période de six années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée devant se tenir en 2019 et appelée à statuer sur les

comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2018.

- Autorisation d'achat par la Société de ses propres actions conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce (contrat de liquidité)

Il sera proposé à l'assemblée de renouveler l'autorisation, pour une nouvelle durée de dix-huit mois, au conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la société, conformément aux dispositions de l'article L.225-209-1 du Code de commerce, avec faculté de subdélégation dans les conditions fixées par la loi et ainsi, aux fins de permettre l'achat d'actions dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers. Le montant maximum des fonds à consacrer au rachat d'actions serait fixé à un million d'euros (1.000.000 €).

## D. AUTRES INFORMATIONS

### XIII. LISTE DES MANDATAIRES SOCIAUX ET DE LEURS FONCTIONS EXERCEES DANS D'AUTRES SOCIETES

#### 1. Monsieur Christophe GAUSSIN

<i>Fonction</i>	<i>Nom Société</i>
Président	SA GAUSSIN SAS EVENT SA LEADERLEASE SAS OASIS PATRIMOINE KAPITAL
Directeur Général	SA GAUSSIN SA LEADERLEASE
Administrateur	SA GAUSSIN SA LEADERLEASE
Gérant	SARL 3C CONSTRUCTION SCI LES ECOLES SCI IMMOBILIERE DU FAUBOURG 54
Représentant permanent	SA LEADERLEASE, gérante de : SCI HALL 5 SCI HALL 6 SCI HALL 7 SCI HALL 8 SCI HALL 9 bis SCI LA CLAICHIERE SCI LES GRANDS VERGERS

#### 2. Monsieur Damien PERSONENI

NEANT

#### 3. Monsieur Volker BERL

<i>Fonction</i>	<i>Nom Société</i>
Président	Néant
Administrateur	Néant
Co-Gérant	Mycell Technologies
Représentant permanent	Néant

#### XIV. RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

nature des indications	n-4	n-3	n-2	n-1	n
	2008	2009	2010	2011	2012
<b>I. Situation financière en fin d'exercice</b>					
a) capital social (euros)	2 175 010	2 435 000	2 723 884	6 041 266	7 790 641
b) nombre d'actions émises	2 175 010	2 435 000	2 723 884	6 041 266	7 790 641
c) nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
<b>II. Résultat global des opérations effectives</b>					
<i>les amortissements et provisions sont mentionnés "nets de reprises"</i>					
a) chiffre d'affaires hors taxes (euros)	7 825 481	11 527 071	3 727 449	3 435 542	4 674 377
b) résultats avant impôts, amortissements, provisions et participation (euros)	-827 151	1 778 963	-3 156 170	-4 236 005	-7 967 060
c) résultats avant impôts, amortissements et provisions (euros)	-827 151	1 778 963	-3 156 170	-4 236 005	-7 967 060
d) impôt sur les bénéfices (euros)	0	0	-1 600	-1 600	0
e) participation légale (euros)	0	0	0	0	0
f) résultats après impôts, amortissements, provisions et participation (euros)	-1 207 604	1 972 998	-3 968 856	-5 806 300	-14 801 867
g) montant des bénéfices distribués (euros)	0	0	0	0	0
<b>III. Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
a) bénéfices avant impôts, amortissements, provisions et participation (euros)	-0,38	0,73	-1,16	-0,70	-1,02
b) bénéfices avant impôts, amortissements et provisions (euros)	-0,38	0,73	-1,16	-0,70	-1,02
c) bénéfices après impôts, amortissements, provisions et participation (euros)	-0,56	0,81	-1,46	-0,96	-1,90
d) dividende versé à chaque action (euros)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>IV. Personnel</b>					
a) nombre de salariés (effectif moyen annuel)	32	30	22	25	29
b) montant de la masse salariale (euros)	1 398 168	1 346 757	900 394	1 063 415	1 295 272
c) montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (euros)	602 335	576 268	396 184	580 679	718 141

## XV. ETAT DES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

→ Délégations en vigueur

DATE DE L'AGE - Objet	MONTANT MAXIMUM	DUREE
AGE 27/12/2011 – 2 <sup>ème</sup> résolution Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société et/ou à des titres de créance	5.000.000 € (plafond global avec la 3 <sup>ème</sup> résolution)	26 mois soit 27/02/2014
AGE 27/12/2011 – 3 <sup>ème</sup> résolution Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie d'offre au public, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société et/ou à des titres de créance	5.000.000 € (plafond global avec la 2 <sup>ème</sup> résolution)	26 mois soit 27/02/2014
AGE 27/12/2011 – 4 <sup>ème</sup> résolution Délégation au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription	15% de l'émission initiale	26 mois soit 27/02/2014
AGE 29/06/2012 – 9 <sup>ème</sup> résolution autorisation au Conseil d'administration d'opérer sur les actions de la société, conformément aux dispositions de l'article L.225-209-1 du Code de commerce (contrat de liquidité).	10% des actions composant le capital – Prix rachat 15 € maximum – 1M€ de fonds consacré au rachat	18 mois soit 29/12/2013
AGE 29/06/2012 – 10 <sup>ème</sup> Résolution Délégation à l'effet d'émettre, au profit de GEM Global Yield Fund Limited des actions en vue d'une augmentation du capital social d'un montant nominal maximum de 1.500.000 € par l'émission d'au maximum 1.500.000 actions nouvelles ordinaires	1.500.000 € (nominal)	18 mois 29/12/2013
AGE 29/06/2012 - 11 <sup>ème</sup> Résolution Délégation à l'effet d'émettre des actions de la Société et des valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans le cadre d'offres visées au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier	1.200.000 € (nominal) sans dépasser 20% du capital par an	18 mois 29/12/2013
AGE 29/06/2012 - 12 <sup>ème</sup> Résolution Délégation à l'effet de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes (dont la souscription est éligible à la réduction ISF).	1.000.000 € (nominal)	18 mois 29/12/2013
AGE 29/06/2012 - 13 <sup>ème</sup> Résolution Délégation à l'effet de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel L. 225-138 du Code de commerce (au profit de tout fonds d'investissement et/ou société de capital risque français ou étranger (FCPI, FCPR, FIP, SCR, Limited Partnership), souhaitant souscrire pour un montant minimum de 100.000 € prime d'émission comprise.)	2.500.000 € (nominal)	18 mois 29/12/2013

AGE 29/06/2012 - 14ème Résolution Délégation de compétence à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription et fixation du plafond global d'augmentations de capital objets de délégations consenties dans des résolutions précédentes	15% de l'émission initiale	18 mois 29/12/2013
--	----------------------------	-----------------------

→ Utilisation de délégations en 2012 et 2013

DATE DU CA ou DIRECTOIRE	OBJET	MONTANT	SOLDE	Date de soumission à l'AG du rapport complémentaire
18/01/2012	Augmentation de capital (AG 28/03/2011 – 1ère résolution) GEM	456.000 €	281.517 €	AGM 29/06/2012
29/05/2012	Augmentation de capital (AG 28/03/2011 – 5ème résolution) 411-2	181.818 €	449.809 €	AGOA 2013
04/07/2012	Attribution Gratuite d'actions (AG 29/06/2010 – 10ème résolution) Salariés	268.000 actions	Plafond commun de 10% du capital au jour de l'émission Solde : 357.816 actions	AGOA 2013
04/07/2012	Attribution Gratuite d'actions (AG 29/06/2010 – 11ème résolution) Mandataires sociaux	42.092 actions		AGOA 2013
13/08/2012	Augmentation de capital (AG 29/06/2012 – 11ème résolution) 411-2	452.446 €	747.554 € (sous réserve plafond annuel du 411-2)	AGOA 2013
19/12/2012	Augmentation de capital (AG 29/06/2012 – 11ème résolution) 411-2	431.800 €	315.754 € (sous réserve plafond annuel du 411-2)	AGOA 2013
19/12/2012	Augmentation de capital (AG 29/06/2012 – 12ème résolution) ISF	227.311 € (soit 409.159,80 € de souscription totale)	772.689 € (nominal)	AGOA 2013
25/01/2013	Augmentation de capital (AG 29/06/2012 – 11ème résolution) 411-2	267.111 €	2.641 € (solde du plafond annuel du 411-2 à l'issue de cette opération)	AGOA 2013
25/01/2013	Augmentation de capital (AG 29/06/2012 – 12ème résolution) ISF	379.001 € (soit 682.201,80 € de souscription totale)	393.688 € de nominal au titre de la délégation (nb. plafond annuel fiscal de 2,5M€ atteint lors de cette opération)	AGOA 2013
25/01/2013	Augmentation de capital (AG 29/06/2012 – 13ème résolution) FONDS	978.475 €	1.521.525 €	AGOA 2013



## XVI. OPERATIONS SUR TITRES DES DIRIGEANTS

Le tableau ci-dessous récapitule les mouvements effectués par le dirigeant sur le titre GAUSSIN au cours de l'année 2012 :

Année 2012	Participation augmentation(s) de capital	Attribution gratuite	Acquisitions sur le marché	Cessions sur le marché
M. Volker BERL	147.900 actions			
M. Christophe GAUSSIN	90.909 actions	42.092 actions		

---

Le présent rapport de gestion relatif aux comptes sociaux de GAUSSIN SA et consolidés du Groupe GAUSSIN au 31 décembre 2012 a été arrêté par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 12 juillet 2013.

\_\_\_\_\_  
Christophe GAUSSIN  
Président